

Document à envoyer au Comité des Traditions, chez Mme Nadine BLONDEL,
18 avenue Cornignon Molinier, 06 450 Roquebillière accompagné du chèque.

à l'ordre du Comité des Traditions (ce chèque ne sera encaissé qu'après la manifestation)

Un registre sera ouvert conformément à la réglementation en vigueur.

NOM : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Mail :

nombre de mètres linéaires souhaités :

liste succincte du matériel exposé :

« les particuliers qui participent de façon régulière à des ventes sans acquitter les obligations légales qui incombent aux commerçants, et en particulier l'inscription au registre du Commerce et des Sociétés, exercent une activité para-commerciale passible de sanctions, après contrôles » (extrait de la circulaire du 9 Mars 1999 relative à la participation des particuliers aux foires à la brocante et vides-greniers)

En conséquence, la personne inscrite sur ce bulletin certifie par sa signature ne pas avoir participé régulièrement à d'autres vides-greniers en 2026 et vendre uniquement des meubles et objets personnels.

Date : Signature :

- Ne sont acceptés ni les denrées alimentaires, ni l'artisanat, ni les objets neufs, ni les armes, ni les animaux.
- L'exposant est seul responsable des objets exposés. Les organisateurs dégagent leur responsabilité en cas de vol ou de détérioration pendant la durée de la manifestation ainsi que la provenance des objets exposés.
- Merci de mettre le linge sur portant ou plié sur table.

ROQUEBILLIERE nouveau village

organisé par le Comité des Traditions de Roquebillière
avec le concours de la Municipalité

Dimanche 28 Juin 2026

VIDE-GRENIERS BROCANTE

tarif :

5 euros le mètre

nadblondel@orange.fr

Mme Nadine BLONDEL
06 23 42 89 60

A joindre SVP

Photocopies recto/verso

Carte d'identité ou Passeport

N° plaque immatriculation véhicule
PAIEMENT

